



Odeur de cigarette venant du voisin du dessous

Par **Kiba**, le **04/10/2009** à **05:46**

Bonjour,

Je loue un appartement "ancien" depuis juillet 2007. En août/septembre 2007, les anciens locataires de l'appartement du dessous s'en vont. L'appartement est "refait" avec poutres apparentes et mur en pierres visibles.

Arrivée du nouveau locataire: nuisances sonores et odorantes. De plus, son entreprise est domiciliée dans cet appartement et il y a au moins 5 personnes chez lui toute la journée, à parler fort et à fumer. Sans parler des soirées.

Quand je rentre chez moi le soir: odeur de cigarette comme si j'entrais dans un bar du temps où les gens pouvaient y fumer.

La nuit, je suis réveillée par l'odeur de cigarette émanant de l'appartement du dessous (sa chambre est sous la mienne).

Je suis asthmatique. De plus, je ne supporte pas cette odeur qui provoque notamment une toux persistante.

Je souhaiterais savoir quelle est la législation en la matière, ce que je peux demander à la régie pour résoudre ce problème.

D'avance merci.